

# Les Communes forestières des Hautes-Alpes

Le réseau qui représente et accompagne  
les communes dans leurs projets forêt bois



# Les Communes forestières

## des Hautes-Alpes

Les Communes forestières des Hautes-Alpes participent à un **réseau** structuré aux échelles régionale et nationale.

Dans les Hautes-Alpes, l'association regroupe aujourd'hui **près de 70 communes et 1 Communauté de communes**. L'ensemble du réseau constitue une **force de proposition** vis-à-vis de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte de la forêt méditerranéenne et alpine.

### Objectifs

**Le réseau des Communes forestières œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local.**

Les Communes forestières apportent une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois.

Elles les accompagnent dans l'exercice de leurs compétences de :

- **propriétaire de forêt**
- **aménageur du territoire**
- **maître d'ouvrage de bâtiments**
- **responsable de la sécurité**

La politique des Communes forestières est définie et pilotée dans le département par 15 élus communaux qui forment le conseil d'administration.

#### Composition du Conseil d'administration

##### *Président*

Jean-Claude DOU, Président du Mandement de Savines

##### *Vice-Présidents*

Jean-Pierre COLLE, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Champoléon

Eric DUCHENNE, Conseiller municipal à Abriès

Marc VIOSSAT, 2<sup>ème</sup> adjoint à la mairie d'Embrun

Patricia MORHET-RICHAUD, Maire de Lazer

##### *Trésorier*

Lionel RAIMBAULT, Conseiller municipal à Crots

##### *Secrétaire*

Rodolphe PAPET, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Saint

Jean Saint Nicolas

##### *Membres*

Dominique MOULIN, Adjoint à Guillestre

Bruno PARIS, Conseiller municipal à Puy Sanières

Bernard VACHET, Conseiller municipal à Val des Prés

Alain BARTHELEMY, Conseiller municipal à Crévoux

Jean-François CONDEVAUX, Conseiller municipal à Baratier

Alain PROREL, Conseiller municipal à Briançon

Jérôme VALLANTIN, Conseiller municipal à Pelleautier

Lionel TARDY, Conseiller municipal à Rosans



# Les Communes forestières, des actions et des services :



## Suivi de la mise en œuvre du contrat Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020

- > Définition des objectifs de l'ONF dans le département et suivi du maillage territorial
- > Appui aux élus pour le renouvellement de l'aménagement forestier et la commercialisation des bois
- > Suivi de l'application du contrat 2016-2020



## Développement des politiques territoriales

- > Accompagnement des politiques forestières de territoires et mise en réseau
- > Appui technique et ingénierie financière des projets territoriaux
- > Animation du dispositif financier alpin pour développer une filière forêt-bois adaptée aux conditions de montagne



## Valorisation du bois en circuit-court

- > Accompagnement à la mobilisation des bois
- > Aide à l'organisation des circuits court d'approvisionnement
- > Développement pilote de la construction en bois local, source de valeur ajoutée pour la forêt
- > Accompagnement des communes dans leurs démarches de certification PEFC et prise en charge du coût de la certification



## Formation, information et appui aux communes dans leurs projets forestiers

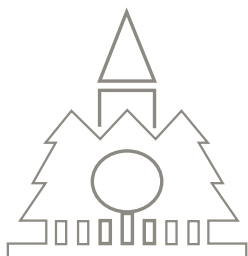
- > Organisation de sessions de formations thématiques, territorialisées ou à la demande, afin de donner les moyens aux élus d'exercer leur compétence en matière de forêt.
- > Information permanente des élus : lettre mensuelle, revue semestrielle ou courrier spécifique
- > Réponse aux questions spécifiques des élus pour la mise en œuvre de leurs projets forestiers

Au niveau régional, les Communes forestières animent avec le concours de la Région l'**Observatoire régional de la forêt méditerranéenne**.



- > Outil d'aide à la décision, il permet d'accéder aux différentes informations sur la forêt et le bois nécessaires aux élus locaux pour leurs projets (diagnostic PLU, SCOT, projets particuliers...).
- > Il constitue également un cadre de concertation entre les acteurs forestiers.





Communes forestières

## Vos interlocuteurs

### Hautes-Alpes

Avenue Justin Gras  
05200 EMBRUN  
Tél. 04 92 34 64 42  
contact05@communesforestieres.org

### *Dans le département :*

- ▣ **Julien Lopez**,  
Mobilisation des bois
- ▣ **Caroline Olivero**,  
pour les autres sujets forêt-bois

sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

### *Interviennent également sur le département :*

- ▣ **Isabelle Desmartin**, directrice adjointe, coordination Observatoire
- ▣ **Anne-Lise Victoire**, chargée de mission Observatoire (Données/Cartographies) et appui aux Plans d'approvisionnement territoriaux
- ▣ **Maylis Porte**, chargée de mission Bois énergie/Animation régionale
- ▣ **Lucile Perdereau**, chargée de mission Mobilisation des bois
- ▣ **Marie de Guisa**, chargée de mission Formation des élus, Certification PEFC
- ▣ **Philippe Viel**, chargé de mission Politiques territoriales, Réseau alpin
- ▣ **Jean-Brice Cordier**, chargé de mission Construction bois

Votre site d'information régionale sur la forêt  
et le bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Observatoire régional  
de la forêt méditerranéenne

ofme.org

Communes forestières  
un réseau au service des élus

[www.ofme.org/communes-forestieres](http://www.ofme.org/communes-forestieres)

